

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 19 octobre 2017

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 19 octobre 2017 à 18h30, dans la salle des fêtes de La Laigne.

### Étaient présents :

- Les élus :  
M. Renaud (maire de Cram Chaban), M. Boiffard (adjoint au maire de La Laigne), M. Boucard (Adjoint La Laigne), M. Gallian (maire de La Grève ; Président du SIVOS), Mme Sauvaget (conseillère municipale de La Grève), Mme Criard (Vice-présidente du SIVOS La Laigne), Mme Lagarde (Vice-présidente du SIVOS Cram), M. Caron (Suppléant SIVOS), Mme Pouvreau (Suppléante SIVOS)
- Les représentants de parents d'élèves :  
Cram : M. Hoffmann (Titulaire MS), Mme Espinasse (Suppléante MS), M. Delestrac (Titulaire PS), M. Guerin (Suppléant PS)  
La Laigne : Mme Drapeau (Titulaire GS ), Mme Train (Suppléante GS), Mme Alfred (titulaire CP), Mme Engel (Suppléante CP)  
La Grève : Mme Pochon, Mme Jousseau (Titulaire CE1), Mme Lambert (Titulaire CE2), Mme Breton (Suppléante CE2), Mme Bruneau (Titulaire CM1), Mme Destribois Claire (Suppléante CM2)
- Les enseignants :  
Mme Renaud (PS-MS), Mme Aubagnac (CM1), Mme Batard (GS), Mme Lefèvre (PS et directrice de l'école de Cram), Mme Métreau (CP et directrice de l'école de La Laigne), M. Barbat (CM2), M. Roulin (CE2), Mme Gottardo-Veron (CE1 et directrice de l'école de La Grève), Mme Allard (CE1)
- Mme Gusseau (animatrice périscolaire et cantinière), Mme Cousot (Responsable périscolaire et TAP)
- Mme Letellier (DDEN)
- Mme Lagarigue (enseignante E RASED)

### Absents excusés :

- Mme Besançon (IEN)
- Mme Montillet (enseignante)
- M. Pelletier (Maire de La Laigne)

Secrétaire de séance : Mme Batard

Début de séance : 18h30

### 1. Validation du PV du dernier conseil d'école

Le PV est voté à l'unanimité.

## 2. Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école vote le règlement intérieur de l'école ; établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ; donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination ; le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Le conseil d'école statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école :

Cram :

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	89
Nombre de votants	38
Nombres de bulletins blancs ou nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	36
Taux de participation	42,70%

Taux supérieur aux années précédentes

La Laigne :

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	98
Nombre de votants	43
Nombres de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	42
Taux de participation	43,88%

La Grève :

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	160
Nombre de votants	64
Nombres de bulletins blancs ou nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	57
Taux de participation	40,00%

Les prochains conseils d'école ont été fixés comme suit : le 27 février à 18h30 à la salle des fêtes de Cram et le 14 juin à 18h30 à la salle des fêtes de La Grève.

### **3. Règlement intérieur**

Règlement intérieur : pas de modification à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

### **4. Bilan des travaux d'été**

Cram :

La table a été repeinte dans la classe de Mme Renaud.

Reste à faire : la peinture des bancs, changer les équerres des cloisons mobiles, installer une cloche dehors, installer des cloisons dans les WC. Il est fait une demande d'imprimante scanner couleur.

Les cloisons de WC seront installées aux vacances de Noël.

La Laigne :

Le chevalet de peinture est opérationnel, les étagères ont été posées dans la classe de GS.

Le préau a été refait, les bancs remplacés, les poutres et les murs repeints, le sol sera refait aux vacances de la Toussaint.

Travaux prévus : mise en place d'un interphone vidéo avec gâche électrique, barreaux aux fenêtres ainsi que rideaux occultants côté rue, nouvelle alarme PPMS.

La Grève :

Les bancs de la cour ont été refaits, un nouveau grillage sur le devant de l'école a été installé, la corniche devant l'école est réparée, la barrière en bois de la classe de CM1 a été faite, 3 brosses pour nettoyer les chaussures ont été installées, la quatrième va arriver.

### **5. Effectifs à la rentrée 2017**

PS : 27

MS : 18

Soit 45 enfants à Cram

GS : 26

CP : 25

Soit 51 enfants à La Laigne

CE1 : 21

CE2 : 19

CM1 : 26

CM2 : 26

Soit 92 enfants à La Grève

Total RPI : 188 enfants

## **6. Bilan des alertes incendie et des alertes intrusions**

### Cram :

- Alerte incendie faite le 6/10/2017 - Tout le monde avait été prévenu : PS : évacuation en 1min 33 sec ; PS-MS : évacuation en 2 min 9 sec . Tout a bien fonctionné, c'est une nouvelle sonnerie qui est très forte.
- PPMS : attentat intrusion faite le 17/10/2017 - Confinement dans la classe 2 (cachés sous les tables) et dans le dortoir (cachés derrière les lits et le bureau) pendant 5 minutes.

Remarques : il faudrait un sifflet de plus (en salle de motricité), ajouter un verrou à la porte entre les deux classes, il n'y a pas de rideaux dans le bureau, pièce dans laquelle il y a internet, la trousse de secours, le point d'eau et le téléphone.

### La Laigne :

- L'alerte incendie a eu lieu le mardi 26/09/2017, le signal sonore est une alarme électrique et l'école a été évacuée en 1'34.
- PPMS : risque naturel ayant pour scénario un feu de forêt dont le foyer serait situé en forêt de Benon. Ce premier exercice a eu lieu le jeudi 5/10/2017. L'alarme est une corne de brume qui n'est pas audible d'une classe à l'autre.

Pour ces deux premiers exercices, les enfants, l'Atsem et l'enseignante avaient été prévenus.

### La Grève :

- Alerte incendie faite le 29/09/2017 : le déclenchement de l'alarme se fait dans le bâtiment principal, les classes de CE2 et CM1 n'entendent pas ce signal : problème de piles dans le relais, relais qui n'a en fait jamais fonctionné. Évacuation des élèves du bâtiment principal : 1 min20 sec.
- PPMS attentat intrusion : coups de sifflets entendus uniquement par les CE1 mais pas par les CM2 ni les CE2 et CM1. 6 minutes pour mettre à l'abri tout le monde.

Il faut donc chercher de nouvelles solutions, car les systèmes actuels ne fonctionnent pas correctement.

Une demande d'évaluation de la situation a été faite au SDIS, la mairie est dans l'attente d'une réponse avant de faire un nouvel investissement.

## **7. Mouvement des personnels d'éducation**

Cram : À compter du 6 Novembre 2017, Mme Sandra Villemiane complétera Mme Lefèvre le jeudi, cette dernière reprenant un service à 80 %.

La Laigne : Mme Montillet complète, les lundis et mardis , le mi-temps de Mme Batard auprès des GS.

La Grève : Mme Gottardo-Veron a pris ses fonctions en tant que directrice et enseignante en CE1. Mme Allard fait sa décharge de direction le lundi.

## **8. Bilan financier des coopératives scolaires**

Au début de l'année scolaire :

Cram : 93,35 euros

La Laigne : environ 800 euros

La Grève : 1398,66 euros (avant redistribution aux écoles de Cram et de La Laigne des bénéficiaires de la Tombola du mois de juin 2017)

## **9. Projets de l'année scolaire**

Cram :

\*\*\* Décloisonnement le mercredi matin en mélangeant les MS et les PS autour de

- parcours de motricité
- Ateliers scientifiques
- Ateliers de langage

\*\*\* Projet autour des animaux : en période 1 : les animaux domestiques, en période 2 : les animaux de la ferme, en période 3 : les animaux de la forêt, en période 4 : les animaux exotiques et en période 5 : les animaux des marais. Visite d'un pôle nature, sortie en rapport avec les animaux de la forêt ou les animaux exotiques.

\*\*\* Liaison MS-GS en fin d'année

La Laigne :

\*\*\* Le projet annuel commun aux classes de GS et de CP est la création d'un potager.

\*\*\* Les classes se rendent à la ludothèque et à la bibliothèque toutes les semaines en alternance.

En période 1 : dans le cadre de la semaine du goût, les deux classes se sont rendues successivement à la boulangerie pour une visite du fournil.

En période 2 : Une sortie en forêt aura lieu au cours du mois de novembre pour les 2 classes et un projet décoration de Noël de la boulangerie.

En période 3 : Un projet d'exposition à la bibliothèque de La Laigne par la classe de GS.

En période 4 : Un projet autour de la sculpture et une sortie à Crazannes.

En période 5 : Les CP iront à la piscine. Liaison CP/CE1, liaison GS/CP, liaison MS/GS

La Grève :

Les 4 classes vont à la bibliothèque.

Classe de CE1 : Piscine en période 5

Classe de CM1 : Piscine en période 5, intervention de la CDC sur les jeux innovants en période 4

Classe de CM2 : Intervention de la CDC sur les jeux innovants en période 4, semaine de la voile (CDC) en Avril.

La fête des écoles aura lieu le vendredi 22 juin 2018 à La Grève

## Intervention de Mme Lagarigue, maitresse E du Rased

Un temps de parole est accordé à Mme Lagarrigue afin qu'elle présente les missions du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté).

Les locaux du RASED sont situés au sein de l'école élémentaire de Courçon.

Le RASED de Courçon est composé de 3 personnes qui interviennent dans toutes les écoles du canton secteur qui représente 2000 élèves, 15 écoles.

- Mme Pavard , psychologue scolaire : mène des actions de prévention en maternelle, fait des suivis psychologiques auprès de certains élèves sur des situations ponctuelles, réalise des bilans pour évaluer les capacités d'apprentissage des enfants ou des bilans psychologiques, fait des entretiens avec les parents. Ses interventions sont soumises à l'autorisation des parents.
- M. Naveau enseignant chargé de l'aide ré-éducative (maître G) : intervient auprès des enfants pour les aider à devenir élève, restaurer l'estime de soi et la confiance, recréer le désir d'apprendre, apprendre à maîtriser ses comportements, favoriser un engagement actif face aux apprentissages en séance individuelle, ou en petit groupe ; Ses prises en charge sont soumises à l'autorisation des parents.
- Mme Lagarrigue enseignante chargée de l'aide pédagogique (maître E) : intervient sur demande des enseignants au cycle 2 (du CP au CE2) pour permettre à l'enfant de prendre conscience de ses responsabilités, élaborer des méthodes de travail, faire l'expérience de la réussite, mettre du sens sur son travail, stabiliser ses acquis, transférer sa réussite en classe.

Le RASED est sollicité par les enseignants lorsqu'ils détectent des difficultés d'apprentissage ou de comportement pour un élève nécessitant une prise en charge particulière, mais les parents peuvent aussi le contacter directement.

## 10. Changement des rythmes scolaires : les différents points de vue des membres du conseil d'école

Position des enseignants :

- Les enseignants de maternelle pensent qu'une semaine de 4 jours et demi est bénéfique pour les enfants : les matinées sont plus productives que les après-midis. Mme Batard indique que dans le cas d'un retour à la semaine de 4 jours, il sera nécessaire de revoir et discuter des horaires d'école afin que les matinées soient plus longues que les après-midis, ainsi que de la présence des ATSEM l'après-midi.
- Les enseignants d'élémentaire sont plutôt favorables à une semaine de 4 jours. Les enfants étant plus grands, les enseignants n'ont pas repéré que les après-midis soient trop longs ou plus fatigants. Les après-midis sont même trop courts à l'école de La Grève.

Position des élus :

M. Gallian note les grandes difficultés pour les petites communes rurales de faire fonctionner les TAP. Au niveau du budget du SIVOS, il y a 33 000 euros de différence entre une semaine à 4 jours et demi, avec TAP, et une semaine à 4 jours sans TAP. Le budget du SIVOS est alimenté par les mairies. L'aide de l'état pour les TAP n'est, par ailleurs, pas sûre d'être reconduite à partir de septembre 2018.

Le SIVOS émet un avis défavorable à la semaine de 4 jours et demi pour des raisons budgétaires essentiellement.

Position des parents :

Ils sont partagés, mais surtout ne pourront vraiment se positionner qu'après avoir fait un large sondage des parents sur les 3 écoles.

Une date pour un Conseil d'École Extraordinaire est proposée afin de statuer rapidement sur le retour ou non à la semaine des 4 jours : le lundi 27 Novembre 2017.

## 11. Parole au SIVOS et aux mairies

### SIVOS :

Mme Gouider a quitté le SIVOS, une réorganisation est en cours : un nouveau délégué à Cram, une réorganisation à La Laigne, M. Gallian a pris la présidence du SIVOS provisoirement (le temps que la réorganisation aboutisse). Les 3 maires souhaitent participer activement : 28 à 30 % du budget de chaque commune sert à financer le SIVOS.

M. Gallian veut travailler dans la confiance, l'échange et le contact, tous ensemble pour avancer.

### Mairies :

Cram : M. Le Maire ne signale rien de particulier, les travaux dans sa commune devraient être terminés à la fin de l'année 2017.

Le spectacle de Noël pour les enfants du RPI aura lieu le jeudi 21 Décembre à 14h.

## 12. Questions des représentants de parents d'élèves

- Jeux dangereux à l'école et dans le bus : qu'avez vous mis en place ainsi que le SIVOS en terme de prévention pour limiter les risques ? (Il s'agit des jeux du foulard et de la tomate.)

Au retour du bus, après que l'incident ait été signalé, une séance d'éducation morale et civique a eu lieu dans chaque classe de l'école de La Grève. Cette action peut être à double tranchant et générer de l'inquiétude. Mme la DDEN intervient pour dire que c'est aussi aux parents d'éduquer leurs enfants pour les protéger.

- Bruits et élèves perturbateurs à la cantine de la grève

Il est demandé aux parents de formuler de véritables questions.

Suite au signalement d'élèves perturbateurs, M. Gallian s'est déplacé à la cantine de La Grève. Deux enfants ont déjà été exclus de la cantine les années précédentes (le souci étant que ces jours d'exclusion de cantine, ils ne viennent pas non plus à l'école). M. Gallian a discuté avec 10 élèves « plutôt agités » et a rencontré 2 familles. Un outil de suivi du comportement sur le temps de la cantine est expérimenté cette semaine. Il permet à l'élève de donner son avis et aux parents d'être informés.

- Les nouveaux rythmes scolaires 2018-2019

Discuté en point 11

- La conductrice du bus hurle un peu trop souvent : des enfants ne voudraient plus prendre le bus.

Mme Lambert dénonce plusieurs faits de violence, de langage inadapté avec le mauvais ton, et de hurlements. M. Gallian se propose de recevoir les parents pour en discuter.

- Quand nous allons recevoir la facture de cantine de septembre car nous sommes déjà le 19 octobre, est ce normal ou allons nous avoir les mêmes problèmes qu'en fin d'année ?

Il n'est pas sûr que cette question relève du conseil d'école. M. Gallian passera à la trésorerie et s'occupera du problème.

- Ce serait bien qu'il y ait plus de temps entre l'élection des parents d'élèves et le conseil d'école.

D'après la circulaire du 06/09/2017 relative aux Élections de parents d'élèves aux conseils des écoles pour l'année 2017-2018, le ministère a fixé les dates des élections aux conseils des écoles au vendredi 13 ou samedi 14 octobre 2017 dates impératives.

D'après l'article 17 du Décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires :

« Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections [...] »

- L'ambiance à la cantine de Cram

M. Le Maire de Cram indique qu'il ne se passe rien de particulier lorsqu'il va à la cantine de Cram.

- Les TAP et plus particulièrement comment est organisé leur encadrement. A priori il y aurait eu des incidents. Est-ce qu'il serait possible d'expliquer le rôle de chacun (centre de loisirs, Sivos) ?

Le centre de Loisirs de Courçon est, par délégation, organisateur des TAP, ces personnels ainsi que des personnels de Mairie encadrent les enfants à raison de 1 adulte pour 14 enfants.

Mme Couzot a rendez-vous avec des parents lundi prochain, suite à des vols de goûter. Lorsqu'il y a un souci lors des TAP, il faut contacter le Centre de Loisirs et la responsable des TAP, ou directement la personne présente au TAP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

À La Laigne, le 19 octobre 2017,

La directrice, Célia Métreau

La secrétaire de Séance, Claire-anne Batard

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame et Messieurs les Maires de Cram Chaban, La Grève sur Mignon et La Laigne.
- Madame la présidente du SIVOS
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante.